

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 97

Artikel: La technique du cinéma en relief

Autor: Laager, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mandait à la «cutterin» française son avis sur le mouvement et sur les possibilités de montage.

Voici un exemple que devraient suivre nos metteurs en scène, afin que notre

production puisse devenir internationale, et non plus seulement régionale. Le film suisse n'aurait-il pas tout à gagner, qu'en pensez vous?
Henry Wyden.

qu'ici, on n'a pas encore trouvé un procédé pour obtenir la sensation de profondeur, de distance et de volume. Le système stéréoscopique ne donne pas l'impression de volume et d'épaisseur, la troisième dimension n'étant pas parfaite. Les premiers plans principalement — personnages ou autres — apparaissent sur l'écran comme découpés dans une plaque mince. Ceci est facilement explicable, les deux images ou clichés jumelés ne présentant pas d'épaisseur appréciable, il est donc évident qu'ils ne peuvent donner cette sensation de volume de «rondeur», qui leur manque encore totalement. Pour cette raison, chaque plan se détache nettement sur l'écran, comme coupé en tranche. Ici nous touchons peut-être à l'impossible, mais le progrès est en marche. Il faut avoir confiance, la force créatrice de l'homme nous a déjà donné de grandes choses. Souvent, il faut regarder bien loin pour avancer un peu.

Jean Laager.

La Technique du Cinéma en Relief

Les spectateurs des salles de cinéma ont pu voir, ces dernières années, quelques essais et réussites de films en relief. Oui, réussite, car ce problème est si difficile à résoudre, et si le public n'a pas toujours été satisfait c'est qu'il ignore les exigences de ce genre de projection.

Pour obtenir une reproduction du relief aussi parfaite que possible, il est d'une nécessité absolue de partir du principe stéréoscopique, c'est-à-dire, d'avoir comme base deux images, jumellées sur le film et projetées conjointement sur l'écran de deux centres optiques. Tout autre procédé ne donne pas de résultat; il est et il sera toujours impossible d'obtenir la reproduction et la projection en relief d'images en partant du simple monoculaire. On peut s'en convaincre en faisant la petite expérience suivante: regarder d'un seul œil quelques objets placés à distance ou simplement à travers les branches d'un arbuste; cela suffit pour constater que la presque totalité du relief (sensation et notion de profondeur et distance) a disparu. Si donc le relief, pourtant réel dans des cas, disparaît par vision monoculaire, il sera impossible de l'enregistrer et de le reproduire de cette manière.

Si l'on veut obtenir une véritable projection en relief, il faut projeter les deux images jumelles du film, en lumière blanche sur un écran analyseur à grille (Procédé à grille) ou en lumières bichromes complémentaires, sur écran lisse ordinaire (Procédé anaglyphique ou à sélection colorée). Tout ce qui a été tenté dans ce domaine, s'est basé sur ces deux principes.

Au point de vue confort, le procédé à grille ne présente pas plus d'avantages que le système bichrome remis en honneur par l'illustre savant français Louis Lumière. Si le spectateur est dispensé du port de lunettes colorées, il est par contre tenu de se pencher ou de se déplacer légèrement, parallèlement à l'écran sélecteur, pour trouver le meilleur et indispensable point de vision. Il ne peut donc pas tourner la tête et la déplacer sans que les deux images sélectionnées et renvoyées par l'écran grille ne se brouillent en ne donnant plus qu'un flou désagréable. Si l'on utilise ce genre de sélection, le nombre de places devant l'écran est limité, le nombre des fauteuils et leur position respective devraient être révisés.

Du côté strictement optique et mécanique, chaque procédé impliquerait le rem-

placement ou du moins une transformation complète de l'outillage cinématographique: camera, projecteur, matériel de tirage. De plus, la technique des décors et même de la mise en scène seront à réviser.

Tous les essais et tentatives — et il y en avait beaucoup, même avant la création et l'industrialisation du cinéma — n'ont pas encore permis de résoudre entièrement le problème du cinéma en relief. Car jus-

Nouvelles d'Allemagne

Réunion de la Reichsfilmkammer.

La Chambre Cinématographique du Reich (Reichsfilmkammer) a tenu à Berlin une session plénière, où les diverses activités du cinéma allemand furent passées en revue. Lors de la séance d'inauguration à laquelle prirent part tous les artistes et techniciens du film, le Dr. Goebbels illustra le rôle politique du cinéma devenu arme de guerre. Puis, M. Carl Melzer, vice-président de la Chambre, a discuté les difficultés que l'industrie cinématographique rencontra par suite de la guerre. Les matières premières ont été assurées grâce à l'accumulation des réserves et surtout grâce au contingentement du fer, du bois et des tissus, mesure qui a été étendue ensuite à la plupart des fournitures nécessaires à la production. Des accords entre les diverses sociétés et entre les studios de Vienne, Munich et Berlin ont permis l'échange d'ouvriers et de techniciens spécialistes; les producteurs ne manquaient pas non plus d'interprètes, car le Haut-Commandement a accordé toutes les facilités aux artistes se trouvant au front.

La réalisation des films a exigé plus de temps depuis la guerre, du fait surtout du manque de discipline de certains acteurs; des mesures sévères ont été prises pour y remédier. Bien qu'on ne manque pas de moyens financiers, les réalisateurs ont reçu l'ordre d'économiser autant que possible: plus de décors luxueux et plus de découpages inutiles; toute augmentation des salaires est interdite, et les gros cachets de quelques vedettes ont été réduits. Les producteurs ne pourront acquérir des sujets de films qu'avec une permission préalable

du Ministère et devront préparer longtemps d'avance leurs programmes de production.

Les figurants feront désormais partie du personnel permanent des sociétés de production et seront payés au mois. Ainsi leur sort sera assuré, et ils pourront mieux se consacrer à leur métier. D'autre part les sociétés n'auront plus besoin d'aller à la recherche de figurants et d'établir des calculs difficiles pour leurs honoraires quotidiens.

La production allemande atteindra 200 films par an. Le tirage des copies a passé, depuis septembre 1939, de 1700 à 3700, dont mille sont destinées aux pays occupés de l'ouest. Quant à l'importation, le film italien remplace sur le marché allemand les productions anglaises et françaises.

Difficultés de matières premières.

On constate à Berlin que les appareils de prises de vue, les projecteurs et même le film de format réduit, ont pratiquement disparu du marché libre; seule l'Armée, grâce à des autorisations spéciales, peut encore en avoir. On peut en déduire que l'industrie cinématographique doit éprouver certaines difficultés dans ce domaine.

Les nouveaux films.

Une série de bandes nouvelles vient de sortir: «Escadrille de Combat Lützow», film de guerre, mais dont la tendance et certains passages ne permettront probablement pas la projection en Suisse; «Ainsi... tu me plais», petite comédie viennoise à